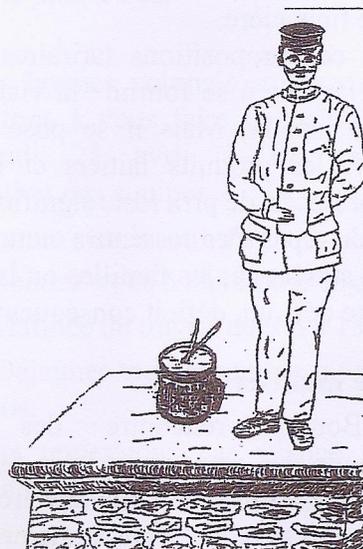


# La Babillarde

**Cossé-en-Champagne**

[www.cosseenchampagne.mairie53.fr](http://www.cosseenchampagne.mairie53.fr)

**Avril 2019**



## *Le Mot du Conseil Municipal*

*Le printemps est arrivé, le soleil va nous redonner des ailes et l'envie de consacrer du temps avec nos familles et amis.*

*Tout au long de cette année, les manifestations communales et les projets en cours vont nous permettre de créer une dynamique et nous rapprocher.*

*La mise en place de la journée citoyenne, samedi 27 avril, va permettre aux jeunes et moins jeunes d'être ensemble pour réaliser des « petits travaux ».*

*Le Conseil Municipal*

## Les décisions essentielles du conseil municipal

Séances du 6 décembre 2018 – 17 janvier – 14 février et 28 mars 2019

### Restauration scolaire

Le conseil municipal, à la demande de quelques parents d'élèves, souhaitant que leurs enfants mangent de temps en temps des produits issus des producteurs locaux et de l'agriculture biologique, a sollicité une étude auprès de Valérie Bourny qui fournit l'alimentation, afin d'en connaître l'incidence financière.

Au vu de ces propositions tarifaires, le conseil encourage Valérie à se fournir la viande chez les producteurs locaux. Mais il se pose la question concernant les produits laitiers et les fruits et légumes car l'écart de prix reste significatif. Le prix de revient du repas s'en ressentira nettement et qui prendra la surcharge, les familles ou la collectivité qui supporte déjà un déficit conséquent ?

### Commerce multiservices

Valérie Bourny rencontre des problèmes d'écoulements des eaux usées et a fait intervenir l'entreprise Levrard assainissement trois fois pour vidanger les canalisations du commerce. Le passage de la caméra a permis de détecter un gros bouchon de graisse dans la conduite.

Le conseil a donné son accord pour prendre en charge la dernière facture et le passage de caméra ainsi que l'installation d'un bac dégraisseur sous cuve ;

Si cela ne suffit pas, il pourra être envisagé un raccordement au réseau assainissement du côté de la rue des Ecoles.

On remarque également des fissures sur les murs intérieurs du commerce

L'état de la toiture terrasse du multiservices sera inspecté par l'entreprise de couverture MICHEL afin de savoir si les fissures du placoplâtre résultent des infiltrations d'eau ou pas.

### Voirie

Le conseil a réfléchi sur les solutions à apporter pour remédier au **problème des écoulements des eaux pluviales** au niveau du 12 rue du Moulin à Vent afin d'éviter que l'eau inonde la maison en cas de fortes précipitations. Il a été décidé de supprimer le regard existant car le tuyau d'évacuation est trop petit, pour le remplacer par un caniveau en béton sur le trottoir avec des bordures CC1. L'entreprise SECHE a été retenue pour un montant total de 745 €HT.

**En ce qui concerne la sécurité routière**, les résultats enregistrés par le radar pédagogique confortent la décision du conseil pour mettre en place des mesures en vue de faire ralentir les automobilistes.

La solution la moins onéreuse tout en étant très efficace est la mise en place de stationnements en quinconce marqués par une signalisation horizontale et bien identifiés par l'installation de balises réfléchissantes.

ALLO MARQUAGE a été sélectionnée pour cette mission, qu'elle a réalisée les 27 et 28 mars pour la somme de 1 156.92 € TTC.

La pose des balises sera réalisée prochainement.

**Le passage piéton en résine au niveau de l'église** est devenu très glissant et dangereux, il est à refaire car il engage la responsabilité de la commune en cas d'accident. Le Conseil Départemental de la Mayenne se chargera de cette mission au cours de l'exercice 2020.

### Accueil de Loisirs à Ballée - Val de Maine

La convention a été modifiée avec la commune de Val-du-Maine à propos du Centre de Loisirs afin d'avoir une répartition financière plus équitable. La prise en charge du déficit sera désormais basée uniquement sur le taux de fréquentations des enfants inscrits et non plus sur le potentiel fiscal et le nombre d'habitants de la commune.

Un projet germe pour **réaliser une aire de jeux pour les enfants sur le site du plan d'eau**. Pour l'année 2019, le conseil commencera par acquérir une table de ping-pong pour la somme de 1 518.92 € HT, laquelle sera installée par des bénévoles de la commune.

### Toiture de l'église

La toiture de l'église est en très mauvais état, notamment le clocher et le chœur de l'église. Edifice classé Monument historique, le conseil ne peut pas engager de travaux sans l'accord et le soutien de la DRAC, laquelle demande un diagnostic à faire réaliser par un architecte agréé Monuments historiques.

Le conseil autorise Monsieur le Maire à lancer la consultation et solliciter les subventions auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles au titre de la conservation des monuments historiques,

L'appel d'offres est en cours de publication.

En attendant, les pigeons pénètrent dans le clocher en nombre considérable et endommagent l'intérieur de l'église. Une équipe de bénévoles a procédé au nettoyage samedi 1<sup>er</sup> décembre, en montant dans le clocher et a évacué un grand nombre de seaux de fientes de pigeons.

## Travaux et affaires en cours

### Arrivée de la Fibre Optique

Considérant le projet Mayenne Fibre portant sur le déploiement de la fibre optique pour couvrir l'ensemble du territoire en très haut débit

La collectivité a rempli sa tâche relative à l'identification de chaque point de raccordement par numéro et nom de rue ou lieu-dit, laquelle a été validée par le Conseil Municipal, et par Orange.

Un courrier a été adressé à tous les propriétaires afin que les lignes téléphoniques soient dégagées de la végétation.

Le chantier démarrera au 3<sup>ème</sup> trimestre 2019.

Pour tout renseignement, vous pouvez consulter l'évolution du dossier sur [mayenne-fibre.fr](http://mayenne-fibre.fr)

Lundi 1<sup>er</sup> avril, s'est déroulé le **débroussaillage en vue de la création du sentier pédestre** longeant le ruisseau auprès des lagunes. L'entreprise GASNIER a procédé au broyage et Dominique Lavoué s'est chargé de dégager les branches avec son télescopique aidé de Philippe et de quelques bénévoles.

### Enlèvement du préfa

Les lundi 8 et mardi 9 avril, l'entreprise LEVRARD Assainissement, acquéreur de la classe modulaire dans l'école, profite des vacances scolaires pour procéder à son enlèvement.

Auparavant, une équipe de bénévoles que nous remercions, s'est chargée d'en vider son contenu samedi matin 6 avril et de démonter la clôture.

## Prenez notes

La mairie sera fermée les semaines du 29 avril au 3 mai puis du 13 au 17 mai.

### Le brûlage des déchets à l'air libre :

**Une atteinte grave à la santé et à l'environnement.**

Ayez une attitude citoyenne !

### Tout brûlage à l'air libre est interdit !

En raison de ses impacts environnementaux et sanitaires importants, **le brûlage des déchets est une pratique interdite et illégale.**

La circulaire ministérielle du 18 novembre 2011 **interdit** le brûlage des déchets verts toute l'année en zone urbaine et toute l'année en zone rurale et péri-urbaine lorsqu'il existe pour la commune ou le groupement de communes un système de collecte des déchets.

## Avis aux bénévoles

**Une journée citoyenne est organisée samedi 27 avril** pour entreprendre divers travaux tels que :

- Désherbage des massifs et jardinières et mise en place du fleurissement,
- Travaux d'entretien sur les bâtiments communaux,
- Nettoyage de l'église,
- Aménagement de l'autre partie du sentier pédestre partant de la rue du Moulin à Vent pour rejoindre le plan d'eau,
- Etc...

Toutes les bonnes volontés sont requises, nous vous invitons à vous faire connaître en mairie avant jeudi 25 avril à 17 heures pour l'organisation des équipes.

Le programme sera le suivant :

- Rendez-vous à 8h45 pour le café
- Matinée de travail de 9 h à 13 h
- Déjeuner tous ensemble au plan d'eau, offert à tous.

Nous vous remercions par avance pour votre contribution.

*Le bénévolat nous fait tous avancer et crée un tissu social convivial.*

## Pèle Mêle

### L'Association de pêche du plan d'eau communal

Le 1<sup>er</sup> lâcher de truites aura lieu samedi 13 avril dès 8 heures jusqu'au coucher du soleil. Les casse-croûtes et buvette seront servis sur place. Le prix de la carte sera de 7 € pour 8 prises maximum.

Le vendredi 21 juin les enfants de l'école seront invités au plan d'eau pour la **journée pêche annuelle** avec leurs enseignantes. Nous invitons les parents et grands-parents à nous accompagner à l'occasion de cette journée.

Pêche garantie : les enfants pêchent les truites dans des grands bacs.

La journée se poursuit par des jeux de plein-air et se termine autour d'un repas convivial avec au menu : truite – pommes de terre offert par l'association.

Michel BINET, Président

### **L'Association de Protection du Patrimoine**

Dans la babillarde du mois d'avril 2018, il avait été évoqué le souhait de créer une association pour valoriser le patrimoine de Cossé en Champagne (Eglise, calvaires, pont muletier, sentiers de randonnée, sites paysagés, etc...).

Mardi 2 avril une dizaine de personnes se sont réunies pour formaliser cette association.

Paul-Henri de Vitton s'est joint au groupe en qualité de président des Amis de saint-Cénére pour apporter conseil et soutien à l'association naissante.

Les membres présents ont élu à l'unanimité Teresa Dziurda Présidente, Dominique Lavoué trésorier et Martial Dziurda secrétaire.

La nouvelle association se fera un plaisir d'accueillir toutes les personnes intéressées par le patrimoine de Cossé, n'hésitez pas à vous joindre à nous.

Teresa Dziurda

### **Le mot de l'école**

Le dimanche 24 Mars a eu lieu le premier marché de printemps de l'école. Pour démarrer les festivités, les élèves, les familles et les maîtresses ont défilé dans les rues de Cossé en Champagne. Sur le chemin, de belles surprises attendaient les carnavaliers !

Aux loups gourmands, Valéry a accueilli les élèves avec des bonbons et des jus de fruits ! Puis, M. le Maire et ses conseillers nous attendaient à la mairie avec des crêpes ! Nous les remercions pour leur participation !

De retour à l'école, le marché a ouvert ses portes proposant des produits artisanaux et locaux ainsi que les créations des élèves. Les stands étaient tenus par l'APE, des artisans et nos élèves-apprentis commerçants. Nous remercions l'APE pour son investissement et son aide ainsi que toutes les personnes présentes lors ce beau moment de convivialité!

Retenez la fête de l'école dimanche 30 juin.

Les enseignantes

### **Le mot de l'APE**

L'APE Cossé en Champagne – Bannes organise le Dimanche 12 Mai à Bannes un tournoi de Bubble Foot pour adultes et enfants.

Début du tournoi à 9h30

Vous êtes tous invités à venir partager ce grand moment de détente.

L'APE

### **Le mot du Comité des fêtes**

Samedi 27 juillet, nous serons heureux de vous accueillir pour un tournoi de pétanque à partir de 13 heures et passer un après-midi convivial qui se poursuivra avec le cochon grillé pour la traditionnelle assemblée communale.

Les membres du bureau

### **AC-AFN Cossé-en-Champagne - Bannes - Epineux-le-Seguain - Association pour le devoir de mémoire**

La cérémonie de commémoration du 8 mai 1945 sera organisée samedi 11 mai:

18h00 Recueillement au monument aux morts de Cossé en Champagne

18h30 Cérémonie groupée à Val du Maine (messe et recueillement).

Christian HERERT,  
Président de l'AC-AFN

### **Le club « Gym à Cossé »**

Notre association compte 30 adhérentes, lesquelles se retrouvent le mercredi soir à partir de 20h30 à la salle polyvalente. Caroline Lebosquain, notre animatrice, nous fait travailler coordination, agilité, rythme cardiaque et aussi mémoire (afin de retenir les chorégraphies) en zumba.

La deuxième partie de la séance est consacrée aux assouplissements, étirements et gainage. Avant de nous en aller, nous avons droit à quelques minutes de relaxation par le biais d'exercices de respiration. Il est possible de s'inscrire à tout moment de l'année (tarif au prorata). Si vous souhaitez découvrir l'activité pourquoi ne pas vous inscrire à la rentrée prochaine, venez tester sur une séance, à la salle le mercredi soir.

Les membres du bureau

### **Dates à retenir**

Samedi 13 avril : 1<sup>er</sup> lâcher de truites

Samedi 27 avril : Journée citoyenne

Dimanche 26 mai : Elections européennes

Vendredi 7 juin : Théâtre de Meslay du Maine à la salle des fêtes

Dimanche 30 juin : Fête de l'école

Samedi 27 juillet : Concours de pétanque et cochon grillé à la salle des fêtes.

**Dans la continuité de la réflexion sur le projet de la Maison d'Assistantes Maternelle**, le CAUE, Service départemental d'architecture a été consulté pour nous accompagner.

Le conseil a autorisé le maire à signer une convention entre le CAUE et la collectivité.

Les missions du CAUE seront de nous aider à réfléchir sur l'opportunité et la faisabilité de l'opération, de déterminer de l'enveloppe financière et organiser le recours à la maîtrise d'œuvre.

**Le conseil a voté les subventions comme suit** aux associations communales :

Associations	2019
Ass. de Pêche du plan d'eau	100
A.P.E. Cossé Bannes	100
Comité des fêtes	100
Société de pêche du Treulon	50
Total	350

**Puis les différents tarifs à facturer aux usagers :**

Maintien des tarifs Salle des fêtes

	Hab de la commune	Hab. hors commune
Location pour le week-end	260 €	350 €
Location à la journée	160 €	250 €
Conférence/ réunion	100 €	150 €
Vin d'honneur	50 €	70 €
Associations	1 première location gratuite par an puis paiement plein tarif dès la 2 <sup>ème</sup> location.	Application des tarifs en vigueur ci-dessus.
Chauffage	40 € / jour – 80 € pour le week-end au cas par cas y compris pour les locations gratuites aux associations	
Ménage	120 € / location quel que soit la durée de location.	

Maintien des tarifs pour les Concessions cimetière

	Concessions inhumation	Concessions urne funéraire
15 ans	45 €	20 €
30 ans	60 €	30 €
50 ans	120 €	60 €

Maintien des taux d'impositions

Année	2019
Taxe d'habitation	20,48 %
Taxe foncière (Bâti)	28,48 %
Taxe foncière (non bâti)	38,41 %

Tarifs Garderie scolaire

Tranches horaires	2019
7h15 à 7h30	3.75 €
7h30 à 8h50 et 16h40 à 18h00	1.85 €/h
18h00 à 19h00	3.75 € /1/2h

Tarifs Cantine scolaire

	2019
REPAS ENFANT	3.50
REPAS ENFANT NON DECOMMANDÉ	3.50
REPAS ENFANT NON COMMANDÉ	4.50
REPAS ADULTE	8.20
REPAS PORTAGE	8.20

**Vote des fournitures scolaires**

Le conseil reconduit le montant voté chaque année comme suit pour les fournitures scolaires :

Prix, Noël et fournitures : 50.00 € / élève + forfait pour divers 2000 €

Effectifs au 01/01/2019 : 36 élèves

$$50 * 34 = 1\ 800\ € + 2\ 000\ € = 3\ 700\ €$$

Le conseil donne également un accord de principe pour participer au financement d'une classe transplantée prévue sur l'année scolaire 2019-2020 pour un tiers des dépenses par enfant.

## Budgets votés en séance du 28 mars 2019

En séance du 28 mars 2019 le conseil a voté les comptes administratifs (CA) de l'exercice 2018 et les budgets primitifs (BP) de l'exercice 2019 de la commune (Détails et renseignements en mairie) :

### Budget annexe lotissement

	CA 2018		BP 2019	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Section de Fonctionnement	0.00	0.00	2 976.29	2 976.29
Section d'Investissement	0.00	0.00	2 976.00	2 976.00
Excédent global	0.00	0.00		

### Budget communal

<b>Dépenses de Fonctionnement</b>	<b>CA 2018 252 775.15</b>	<b>BP 2019 455 186.88</b>	<b>Recettes de Fonctionnement</b>	<b>CA 2018 452 670.14</b>	<b>BP 2019 455 186.88</b>
Charges à caractère général	56 599.64	150 239.82	Excédent report N-1	140 936.06	173 380.88
Charges de personnel	159 002.50	172 800.00	Travaux en régie		1 500.00
Charges de gestion courante	18 863.27	22 050.00	Produits du domaine	42 350.82	47 300.00
Atténuations de produits	9 358.66	9 470.66	Impôts et taxes	155 564.08	159 292.00
Charges financières	6 410.07	5 666.11	Dotations et participations	73 238.12	66 714.00
Amortissements immo	1 855.36	1 855.36	Produits de gestion courante	7 563.23	7 000.00
Charges exceptionnelles	685.65	2 000.00	Atténuations de charges	29 270.49	0.00
Dépenses imprévues	0.00	29 201.70	Produits exceptionnels	3 747.34	0.00
Virement à la sect d'invs	0.00	61 903.23			
Excédent à reporter				199 894.99	
<b>Dépenses d'Investissement</b>	<b>CA 2018 41 948.77</b>	<b>BP 2019 146 067.70</b>	<b>Recettes d'Investissement</b>	<b>CA 2018 15 434.66</b>	<b>BP 2019 146 067.70</b>
Déficit d'invest. reporté	0.00	26 514.11	Excédent d'invest. reporté	11 535.53	0.00
Emprunts + cautions	24 759.99	25 532.79	Excédent capitalisé	0.00	26 514.11
Acquisitions de biens	6 726.06	13 000.00	F.C.T.V.A. et dotations	1 845.07	3 819.00
Immobilisations en cours (Bâtiments – Voirie)	7 876.12	26 000.00	Virement de la section de Fonctionnement		61 903.23
Amortissements			Subventions et participations	198.70	20 000.00
Travaux en régie	0.00	1 500.00	Amortissements	1 855.36	1 855.36
Logiciel informatique		3 520.80	Vente du préfabriqué	0.00	4000.00
Opération patrimoniale	2 586.60	25 000.00	Opération exceptionnelle	0.00	2 976.00
Opération incorporelle		25 000.00	Opération patrimoniale		25 000.00
Déficit année N			Excédent année N		
Report des déficits antérieurs	26 514.11				
Déficit ou excédent à reporter en N+1	26 514.11			199 894.99	
Excédent global 2018				173 380.88	